

DATES	OPERATIONS	
	MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE (HORS SPECIFIQUE)	DEMANDES D'AFFECTATION SUR POSTES SPECIFIQUES (MOUVEMENT SPECIFIQUE)
Mardi 12 novembre 2019		1ère remontée postes spécifiques au Ministère, par le Recteur (publication des postes spéc. vacants le 19/11/2019 sur SIAM)
Jeudi 14 novembre 2019	Publication note de service ministérielle au bulletin officiel (BO spécial n° 10 du 14 novembre 2019)	
Entre le lundi 18 novembre 2019 et le lundi 9 décembre 2019	Ouverture cellule téléphonique <u>ministérielle</u> "mobilité" : aide et de conseil personnalisés aux candidats n° tél : 01.55.55.44.45	
<b>Du mardi 19 novembre 2019 à 12 heures au lundi 9 décembre 2019 à 12 heures</b>	<b>Ouverture serveur SIAM (accessible par I-Prof) - Saisie des candidatures</b> <i>Particularité CPIF/MLDS - 15 janvier 2020 : date limite transmission candidatures papier au Recteur par voie hiérarchique (cf NS ministérielle)</i>	
Lundi 9 décembre 2019 à 12 heures	Personnels formulant une <u>demande au titre du handicap</u> : <u>Date limite</u> de dépôt du dossier médical auprès du médecin conseiller technique du Recteur	Fin de mise à jour du CV dans I-Prof Fin de rédaction de la lettre de motivation dans I-Prof Date limite d'envoi du dossier de candidature au chef d'établissement d'accueil
Lundi 9 décembre 2019 (après-midi)	Envoi des confirmations de demandes (par courrier électronique via établissement d'exercice)	
Entre le mardi 10 décembre 2019 et le vendredi 31 janvier 2020 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)	Ouverture de la cellule "Besançon info mobilité" au <u>rectorat</u> : informations aux candidats sur le suivi de leur dossier n° tél : 03 81 65 49 99	
Mercredi 11 décembre 2019		Remontée du fichier des candidats SPEN au ministère
Entre le mardi 10 décembre 2019 et le lundi 16 décembre 2019 ( <u>délai de rigueur</u> )		<b><u>Les chefs d'établissement et les corps d'inspection saisissent, dans I-Prof, leurs avis sur les candidatures</u></b>
Avant le 16 décembre 2019		➤ Date limite de transmission par les agents candidats sur des postes spécifiques en arts appliqués, du dossier de travaux personnels (cf : § II.6.5.a et b de la NS ministérielle) Envoi <u>direct</u> au Ministère de l'Education Nationale : Bureau DGRH B2-2, 72 rue Regnault, 75243 Paris cedex 13, en précisant le ou les mouvements auxquels l'agent postulent ➤ Date limite d'envoi, pour les Psy-EN, du dossier de candidature en (DR)ONISEP (cf : § II.6.5 de la NS ministérielle) à la Directrice de l'ONISEP 12 mail Barthélémy Thimonnier 77437 Marne la Vallée cedex 2
<b>Mardi 17 décembre 2019 <u>au plus tard</u></b>	<b>Date limite de retour au rectorat des confirmations de demandes de mutation complétées, signées et obligatoirement accompagnées des pièces justificatives</b>	<b>Date limite de retour, au rectorat, des confirmations de demandes de mutation sur postes spécifiques signées</b>

DATES	OPERATIONS	
	MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE (HORS SPECIFIQUE)	DEMANDES D'AFFECTATION SUR POSTES SPECIFIQUES (MOUVEMENT SPECIFIQUE)
<b>Au fur et à mesure de la réception des confirmations signées et jusqu'au 17 décembre 2019</b>		Validation des candidatures par les services académiques
Entre le mardi 17 et le vendredi 20 décembre 2019		Saisie, dans I-Prof, des avis du Recteur sur les candidatures
Entre le mardi 17 décembre 2019 et le mardi 14 janvier 2020	Contrôle des demandes et validation des barèmes par les services académiques	
<i>Congés scolaires de Noël : du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclus</i>		
Mercredi 8 janvier 2020		Remontée des avis sur les candidatures au Ministère (I-Prof)
Jeudi 9 janvier 2020		2ème remontée postes spécifiques au Ministère, par le Recteur
<b>Du Mercredi 15 janvier 2020 au Vendredi 31 janvier 2020</b>	<p><b>Période de consultation, par les candidats, des barèmes validés sur SIAM</b></p> <p><b><u>27 janvier 2020</u> = Date limite de réception par mail des contestations de barèmes</b></p> <p>ce.dpe1@ac-besancon.fr : agrégés &amp; certifiés (hors EPS) ce.dpe3@ac-besancon.fr : enseignants d'EPS, PLP, CPE, PsyEN</p>	
Vendredi 31 janvier 2020	Remontée des candidatures barémées et validées au Ministère (liaison informatique)	
<b>Mercredi 4 mars 2020</b>	<b>Résultats du mouvement inter académique par SMS et sur iProf (y compris sur postes spécifiques)</b>	